

pour le service public d'éducation pour les personnels

VOTONS FSU

Pour un service public d'éducation qui assure la réussite de tous les élèves



- pour des contenus d'enseignement renouvelés et ambitieux pour tous les élèves
- pour une **augmentation du budget** assurant des recrutements à la hauteur des besoins
- contre la mise en concurrence des établissements, imposer la mise en oeuvre d'une sectorisation scolaire allant à l'encontre des logiques d'exclusion ainsi qu'une **relance ambitieuse de l'éducation prioritaire** permettant d'assurer l'égalité des droits
- exiger dans tous les établissements et les écoles des **équipes pluriprofessionnelles complètes et formées**

Pour le respect des personnels défendre nos droits, en conquérir de nouveaux

- **défendre et améliorer le statut de la fonction publique** (recrutement par concours, déroulement de carrière, droit à mutation et à mobilité professionnelle ...)
- **améliorer les conditions de travail**, contre l'alourdissement des tâches et l'autoritarisme
- **combattre la précarité** par des plans de titularisation et la création de nouveaux métiers
- revendiquer une **formation professionnelle initiale rémunérée et développer une formation continue de qualité**
- obtenir le dégel du point d'indice et un rattrapage des pertes de pouvoir d'achat, une **augmentation des salaires** tenant compte du coût de la vie à Paris et qui rendent nos métiers attractifs
- revenir sur les régressions consécutives aux réformes des retraites depuis 2003

Pour une société plus juste et plus solidaire

- contre la politique d'austérité, **préserver et développer des services publics renouvelés** garantissant un égal accès pour toutes et tous sur l'ensemble du territoire en renforçant l'emploi public
- **garantir les libertés publiques** (liberté d'expression, droit syndical, laïcité...) et l'égalité des droits quels que soient le genre, l'orientation sexuelle, la nationalité...

La **FSU**, fédération majoritaire dans l'éducation nationale

Une fédération de syndicats nationaux ancrés sur la réalité des métiers.

Parce que la FSU, a fait le choix d'un syndicalisme de masse au plus près des réalités des personnels, ses militant-es, ses élu-es sont à l'image de nos professions :

- Certifié-es, agrégé-es, chaires supérieures, PEGC, CPE, Co-Psy représenté-es par le SNES
- Instituteurs-trices et professeur-es des écoles représenté-es par le SNUIPP,
- Professeur-es, chargé-es d'enseignement et agrégé-es d'EPS représenté-es par le SNEP
- PLP représenté-es par le SNUEP
- Personnels administratifs et ITRF représenté-es par le SNASUB
- Infirmier-es représenté-es par le SNICS
- Agent-es non titulaires enseignant-es et non enseignant-es représenté-es par les différents syndicats de la FSU
- AED/AVS/CUI représenté-es par le SNES, le SNUIPP et le SNUEP
- Personnels TOS représenté-es par le SNUACTE
- Personnels de direction représenté-es par le SNUPDEN
- Assistant-es sociales représenté-es par le SNUAS-FP

Des élu-es alliant expertise et capacité de mobilisation

Combatifs et déterminés, les élu-es de la FSU pèsent sur les décisions de l'administration et obtiennent des avancées pour les personnels et pour les élèves.

Présent-es sur le terrain, pour toutes les catégories de personnels, elles et ils portent la parole des collègues avec détermination et organisent les mobilisations tant nationales que locales pour la défense de l'école publique et de ses agents.

UN VOTE QUI COMPTE

Le Comité Technique Académique est obligatoirement consulté sur de nombreux sujets qui sont d'une importance fondamentale pour la vie des écoles et des établissements, des personnels :

- Les créations et les suppressions de postes
- Les ouvertures et fermetures de classes, de formations et d'options,
- L'étiquetage et le profil des postes spécifiques dans le second degré
- Le régime indemnitaire pour les personnels administratifs, les infirmier-es, les assistant-es sociaux
- La carte des agences comptables
- Les barèmes de mutation et la répartition de la DHG dans le second degré
- Le plan académique de formation
- ...

Le vote au CTA déterminera aussi le nombre de sièges que la FSU occupera

- au Comité Départemental de l'Éducation Nationale (carte scolaire 1er degré, collèges...),
- au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail ...
- au Comité Académique d'Action Sociale.

LE VOTE AU C.T.A. DETERMINERA

**la représentativité de la FSU et de ses syndicats,
notre capacité collective à imposer d'autres choix.**



Le service public d'éducation, nos métiers
On les aime, **ENSEMBLE**, on les défend !